

Délibération 2021-86-CA P

Séance du 08 juillet 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Tarifs de la Formation Continue (FC) pour l'année 2021-2022

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 08 juillet 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à M. Christophe PODSADNY, Directeur Adjoint du Pôle Formation et Vie Etudiante qui présente aux membres les tarifs applicables en Formation Continue (FC) applicables pour l'année universitaire 2021-2022.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les tarifs de la Formation Continue pour l'année universitaire 2021-2022 selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE